

Fiche de renseignements Les Charmettes

Le village Les Charmettes est composé de deux établissements, les Charmettes et la Clé des Champs, tous deux exploités conjointement par Siblu France.

1. Renseignements administratifs

Nom et adresse du camping	Les Charmettes Avenue de la Palmyre 17570 LES MATHES LA PALMYRE	Clé des Champs 1188 Route de la Fouasse 17570 LES MATHES LA PALMYRE
N° de SIRET	32173773600025	
Catégorie	4*	4*
Classement	loisirs	loisirs
N° et date de l'arrêté préfectoral de classement	09/07/2012	03/01/2012
Superficie du camping	40 ha	7,6 ha
Nombre d'emplacements	1064	300
N° d'enregistrement de l'établissement		
N° tél.	05 46 22 50 96	
Adresse mail	cc.reception@siblu.fr	
Site internet	https://vacances.siblu.fr/camping/nouvelle-aquitaine/les-charmettes	
Date d'ouverture aux propriétaires	/	/
Date d'ouverture aux vacanciers	Du 03/04/2021 au 31/10/2021	Du 03/04/2021 au 31/10/2021
Date d'ouverture des prestations	Du 03/04/2021 au 31/10/2021	Du 03/04/2021 au 30/10/2021
Horaires d'ouverture de la réception*	9h-12h30 14h-18h	

* plage horaire minimum sur toute l'année, potentiellement augmentée pendant la haute saison

Heures d'arrivée et départ :

	Basse Saison	Haute saison (Juillet-Août)
Gamme Excellence	17h00	17h00
Gamme Élégance	17h00	17h00
Gamme Esprit	17h00	17h00
Arrivée tardive	19h00	21h00
Départ	09h	09h

2. Renseignements généraux

Situation géographique du camping :



Distance de la plage la plus proche : 4,5 km

Distance du lac ou de la rivière la plus proche : 10 km

Distance de la ville la plus proche : Les Mathes à 2 km

Distance de la gare SNCF la plus proche : Royan à 20 km

Distance de la gare routière la plus proche : Royan à 20 km

Distance de l'aéroport le plus proche : La Rochelle à 80 km

Distance du magasin d'alimentation le plus proche : 0.5 km

Environnement du village

Caractéristiques locales remarquables : Les plages à proximité des Charmettes, Royan : Un Violon sur le Sable, L'île d'Oléron, La Côte Sauvage, La Rochelle, Les phares de Charente Maritime, Le zoo de la Palmyre

Inconvénients éventuels liés au voisinage : Parc d'attraction Luna Park juillet /août

Informations pratiques

Coordonnées des services de transport locaux : Cara bus, réseau de transport en commun de la communauté d'Agglomération Royan Atlantique (0 810 810 977, service 0,08€/appel + prix appel).

Equipements communs situés sur le camping

Lave-linge : oui, 6€/lavage

Sèche-linge : oui, 4€/séchage

Salle de repassage : non

Cabinet téléphonique : non, mais digicode pour les urgences à l'extérieur de la réception

Piscine : complexe aquatique, piscine couverte

Aire de jeux pour les enfants : oui

Autre équipement : salle de fitness

3. Descriptif de l'hébergement loué (pour les vacanciers)

Les informations relatives au type d'hébergement et le descriptif de l'intérieur sont fonction de chaque réservation et ces informations sont librement accessibles sur <https://vacances.siblu.fr/camping/nouvelle-aquitaine/les-charmettes> .Les mobil homes proposés à la location sont âgés de 12 ans maximum.

4. Prix et modalités des locations (pour les vacanciers)

Prix des locations proposées : <https://vacances.siblu.fr/camping/nouvelle-aquitaine/les-charmettes>

Montant de la taxe de séjour : 0,66€ par personne et par jour, à la date du 26/04/2019, pour information.

Montant des arrhes et conditions de règlement :

Réservation intervenant plus de 42 jours avant le début du séjour

Toute réservation doit être accompagnée d'un versement, à titre d'arrhes, égal à 20% du montant des prestations réservées. Le solde doit être payé au plus tard 42 jours avant le début du séjour. Attention, les séjours de 100€ (cent euros) ou moins doivent être payés en intégralité au moment de la réservation. Ces arrhes ne sont encaissées par siblu France qu'en cas d'acceptation de la demande de réservation. A défaut d'acceptation, les arrhes seront intégralement retournées au client dans les meilleures conditions.

- **Réservation intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour**

Toute demande de réservation d'un séjour intervenant moins de 42 jours avant le début du séjour entraîne l'exigibilité immédiate de l'intégralité du prix de la réservation.

Frais de réservation : 15€

Possibilité d'assurance annulation et son coût : Siblu France vous propose une assurance auprès du cabinet Tolède et d'Allianz qui doit être souscrite au moment de la réservation. Elle vous est proposée à hauteur de 4% du montant total de votre séjour. Cette assurance annulation comprend le remboursement des frais de séjour déjà versées (hors frais de réservation et assurance annulation). Franchise de 15€ par location assurée.

Toutes les informations sont disponibles sur simple demande aux coordonnées données dans les renseignements administratifs (1°) ou dans les conditions générales de vente disponibles sur <http://www.siblu.fr/cgv>

Assurance responsabilité civile obligatoire :

Restrictions diverses :

- Piscines : le port des tee-shirts est interdit dans nos piscines de même que les bouées ou jeux aquatiques. Le port de toute combinaison est autorisé dès lors qu'elle respecte les normes de sécurité et d'hygiène en vigueur (combinaison de natation, burkini, etc.).
- Animaux domestiques : les locataires de mobil homes siblu ne peuvent pas être accompagnés par leurs animaux domestiques. Par contre sur les villages les propriétaires de leur mobil home ont le droit d'être accompagnés par leurs animaux domestiques sous certaines conditions selon la race de leurs animaux (laisse obligatoire).
- Les mobil homes sont non-fumeurs
- Clubs enfants : les clubs enfants ne sont pas des garderies.

Les enfants restent sous la responsabilité des parents : leur présence est physiquement requise pour le Espace Bubbles, ils doivent rester sur le village et être joignables à tout moment pour les Clubs Pirates et Barracudas.

5. Prix des prestations annexes à la location et des autres prestations

Eau : Compris dans le prix de l'hébergement

Electricité : Compris dans le prix de l'hébergement

Gaz : Compris dans le prix de l'hébergement

Prestations annexes comprises dans le prix de base de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation comprend exclusivement

- la location de l'hébergement ou de l'emplacement ;
- les consommations d'eau, de gaz (sauf village caravaning) et d'électricité ;
- le Fun Pass pour toutes les personnes séjournant conformément à la réservation effectuée ;
- l'accès aux complexes aquatiques, aux animations et activités sportives etc. sans suppléments proposés par le village Siblu choisi ;
- l'inscription aux clubs enfants s'il y a lieu ;

- les éventuelles options lors de la réservation ;
- la taxe de séjour.

Prestations annexes non comprises dans le prix de la location :

Le tarif arrêté lors de la réservation ne comprend pas notamment :

- les prestations ou services autres que ceux décrits au paragraphe 2.10.1 ci-dessus ;
- les suppléments liés à des activités optionnelles payantes ;
- le ménage en cours et fin de séjour ;
- le linge de lit et le linge de toilette ;
- les équipements pour bébé ;
- les repas et boissons ;
- les frais de dossier

Il est précisé que l'intégralité des prestations délivrées sur les Charmettes et sur la Clé des Champs, comprises ou non dans le prix de la location, sont librement accessibles à tous les vacanciers siblu hébergés sur les Charmettes ou sur la Clé des Champs.

Supplément pour un 2nd véhicule ou une remorque : non

Le site est partiellement accessible aux personnes à mobilité réduite.